

**L'INSECURITE URBAINE :
UNE ETUDE COMPAREE
(LE CAIRE, DJAKARTA, RECIFE, ABIDJAN)**

Ph. HAERINGER

Voici quatre reportages-éclairés qui font le tour du monde aux latitudes chaudes, à ces latitudes où l'idée même de ville évoque, vue de l'Occident, désordre, inégalités, misère, entassement et donc -sans qu'on le sache vraiment- insécurité, vols, meurtres, drogue et proxénétisme. Une lecture en diagonale de ce mini-dossier pourrait conforter cette idée. Oui, il y a tout cela et, qui plus est, cela ne s'arrange pas. Mais une lecture plus attentive révélera que l'association ville/violence n'est pas plus évidente aux latitudes sub ou inter-tropicales que sur nos rives tempérées. Bien au contraire : il semblerait, au vu des quatre exemples traités, que les formes les plus caractérisées de la violence urbaine y soient une découverte récente (nous écartons de ce propos les violences d'origine politique, raciale ou confessionnelle) et que ce soit leur nouveauté même, plus que leur fréquence, qui engendre aujourd'hui un réel sentiment d'insécurité.

Il faut donc s'interroger à la fois sur la relative et surprenante quiétude que semblent avoir longtemps connue les grandes villes du Sud, et sur l'inquiétante simultanée de leur récente initiation à la violence.

Sur le premier terme plane évidemment un énorme doute, celui de la fiabilité des statistiques policières et judiciaires. Non pas qu'il faille nécessairement les considérer comme fausses (par défaut) ; elles seraient plutôt non représentatives de la criminalité réelle. Il est indéniable que le recours à l'appareil d'Etat reste limité, autant du fait des insuffisances de celui-ci (malgré certains succès contre la criminalité organisée) que de la coexistence de diverses formes de régulation sociale. Celles-ci, selon les cas ou tout à la fois, modèrent et combattent les pulsions agressives (le cas des kampungs indonésiens est à ce titre remarquable) , ou digèrent une part "culturelle" de la criminalité (vendettas, sorcellerie). Bien qu'il soit délicat de généraliser, il semble que ces régulations socio-culturelles opèrent puissamment sur les "vieux" continents, plus difficilement en Afrique latine où les villes ont rarement hérité de solidarités communautaires pré-citadines.

De nombreux autres facteurs de différenciation interviennent, bien entendu. Mais alors, d'où vient que par-delà les cultures, les économies, les histoires urbaines si diverses, se tisse aujourd'hui une commune destinée qui a pour nom : violence, violence redoublée, violence exacerbée ? Les quatre villes évoquées pleurent leur (relative) tranquillité perdue, et leurs chroniqueurs s'accordent à dire : "depuis cinq ans, dix ans... ". S'agirait-il d'une simple illusion d'optique ? Oui, je le crois pour une part. Il y a dix ans, trente ans, un siècle, il est très probable que nous eussions été aussi alarmistes. A la fin des années 30, dans les villes de Côte-d'Ivoire, on parlait déjà d'une vague de criminalité, de bandes organisées, et l'on regrettait les simples chapardages d'avant 1925.

Il reste, tout de même, que les villes du tiers-monde ont brutalement changé d'échelle. Une fois de plus, dira-t-on encore. Mais les chiffres absolus comptent : chaque changement d'échelle est un saut vers l'inconnu, qui destruiture les sociétés et l'idée qu'elles se font d'elles-mêmes. Comment, dans ses conditions, le sentiment d'insécurité pourrait-il ne pas croître ? Il ne paraît pas possible de réduire à une illusion d'une part la multiplication des agressions aveugles, impitoyablement meurtrières (mais il semble que l'on soit encore loin des situations occidentales), et d'autre part la montée pathétique de l'errance juvénile et de la

délinquance supposée ou réelle qui en découle. On remarquera néanmoins que chacun des billets ci-dessous, sans que leurs auteurs s'en soient donné le mot, se termine par une note de prudent optimisme.

Ph. H.

LE CAIRE : Vieille régulation sociale et nouveau discours alarmiste.

L'agglomération du Grand Caire (12 à 14 millions d'habitants) semble réunir toutes les conditions d'une grande insécurité urbaine : dimensions gigantesques, densités atteignant parfois 2 200 hab./hectare, caractère "informel" des 2/3 de la ville. Pourtant on n'y recensait en 1982 que 250 meurtres, 1 500 cambriolages, quelques centaines de voitures volées (1).

On ne peut expliquer cette faible criminalité par le contrôle policier. Celui-ci ne tient guère que les axes, tandis que la profondeur des quartiers lui échappe. Pas d'îlotage, mais des opérations "coup de poing", notamment contre les trafiquants de la drogue. Une efficacité réelle, tout de même, contre la criminalité organisée, qui recule.

Paradoxalement, les médias et les discours officiels entretiennent un véritable syndrome de l'insécurité. L'année 1985 fut sacrée "année de tous les crimes" (2). Stigmatisés, surtout, l'insécurité des rues et le risque de viol, alors que moins de dix viols déclarés sont enregistrés chaque année (3).

Ces apparentes contradictions obligent à regarder au-delà des chiffres et surtout à distinguer deux regards sur la criminalité : celui de l'Etat, celui de la société. Nous le ferons à partir de trois constatations.

La première est la permanence d'une criminalité regardée comme traditionnelle, ne relevant pas d'un dysfonctionnement social et ne suscitant donc pas un sentiment d'insécurité. Deux meurtres sur trois relèvent de ces "histoires de famille" dont le règlement est pris en charge par les intéressés eux-mêmes. Ces vendettas inquiètent les autorités non tant en

elles-mêmes qu'en raison du surarmement populaire qu'elles supposent. Près de 30 000 armes non autorisées ont été saisies en 1982.

La seconde constatation est l'efficacité de la régulation sociale pour la prévention des délits liés à la propriété. Les banques et les bijouteries ne sont à peu près jamais attaquées, les logements peu visités, les voitures rarement volées. Outre la religion et la famille, il semble que la vigilance collective, dans un tissu urbain dense, assure la meilleure protection de biens chèrement acquis. Mais ces solidarités jouent aussi contre l'Etat lorsqu'il entreprend de lutter contre un fléau qui n'est pas ressenti comme tel par la population : il en est ainsi du trafic et de la consommation de hashish et d'opium, qui constituent une composante importante des sociabilités populaires.

Le troisième élément tient dans l'apparition de formes "extrêmes" de criminalité (parricides, meurtres d'enfants, viols collectifs) qui marquent les limites du contrôle social. Leur émergence ne signifie pas qu'elles sont nouvelles en Egypte, mais que l'appareil d'Etat leur réserve un traitement autrement plus sévère que par le passé. Voleurs et infanticides sont assurés de la peine de mort. La misère sociale et culturelle n'est plus une circonstance atténuante, mais paraît au contraire condamner davantage des crimes qui renvoient si crûment à la société ses lacunes, ses faillites.

En somme, à une alchimie sociale qui savait contenir ou contrôler une criminalité dans laquelle la société civile se reconnaissait, semble se surimposer un discours alarmiste sur l'insécurité, discours qui trahit probablement une perte de confiance dans l'ordre social et économique dans lequel l'Egypte se maintient. Les événements de février 1985, qui ont vu des centaines de pillards emboîter le pas aux mutins des Forces de Sécurité, illustrent assez bien le cheminement de cette inquiétude.

D'après une communication originale de
Alain ROUSSILLON, CEDEJ, Le Caire

NOTES

(1) AL-AKHBAR, 1/1/1983, extraits du rapport du ministère de l'Intérieur pour 1982 .

(2) AL-MUSAWWAR, 2/1/1986.

(3) Cf. Revue de la Presse Egyptienne (publiée par le CEDEJ), dossier "Délinquance et société" dans le numéro 19 (2/1985), avec une analyse des discours tenu en Egypte sur la question du viol.

JAKARTA : Paix organisée dans les "kampungs"

Avec 43 "crimes" enregistrés par 10 000 habitants contre 15 seulement en moyenne nationale (1981), Jakarta est à l'évidence et malgré l'incertitude des statistiques l'endroit le moins sûr de l'Archipel, même si comparé à d'autres métropoles du monde le taux de criminalité de la capitale de l'Indonésie reste très modeste. Unité administrative la plus quadrillée mais aussi la plus riche du pays, Jakarta est surtout marquée par une progression démographique plus rapide : avec 7 millions d'habitants (1986), la population a doublé en trente ans. En l'an 2000 elle aura doublé à nouveau et atteindra 15 millions, voire 25 avec sa banlieue. L'entassement continu dans un espace peu extensible et la promiscuité des différents types d'habitat et de consommation sont à coup sûr pour quelque chose dans le niveau relativement élevé de la criminalité jakartanaise.

Malgré une évolution rapide, Jakarta reste une ville paradoxale, avec son urbanisme essentiellement horizontal : elle demeure en grande partie un vaste conglomérat de kampungs, sortes de villages urbains délimités par les grandes artères. Les innombrables petites maisons individuelles tassées les unes contre les autres circonviennent des centres commerciaux modernes et des tours parsemées çà et là qui abritent hôtels et bureaux. Cette structure ruralo-urbaine rend compte du niveau et des conditions de sécurité à Jakarta. Dans le kampung type, le sentiment communautaire reste très vif et les valeurs traditionnelles du village javanais demeurent inscrites dans les pratiques : l'harmonie sociale exprimée par les notions idéales de "sécurité et de tranquillité" (*aman dan tenteram*) est l'affaire de tous, et chacun des habitants contribue spontanément à leur réalisation. L'ilôtage officiel organisé par les chefs d'Association de Voisinage (unité regroupant une centaine de familles) rencontre l'assentiment et la participation des habitants en quête de la paix traditionnelle. Le garde rétribué par l'Association de Voisinage pour effectuer des rondes de nuit le long de quelques rues signale son passage régulier en martelant les grilles des maisons : il montre ainsi aux

habitants qu'il fait son travail et dissuade les éventuels auteurs de trouble. Le consensus local est tel que tout désordre est signalé aux autorités ou spontanément prévenu par les intéressés. Le chef de l'Association de Voisinage est immédiatement informé de la présence de tout étranger au quartier y passant la nuit.

Mais cette situation apparemment idyllique et encore dominante dans les très nombreux kampungs traditionnels est depuis quelques années menacée par l'accélération de l'urbanisation et la différenciation sociale. Avec la montée de la nouvelle classe moyenne, l'habitat se modifie, les villas entourées de murs clos surmontés de barbelés ou de verre brisé se multiplient à la périphérie des kampungs ou dans des quartiers nouveaux. En contrepoint la progression du chômage nourrit la petite et moyenne délinquance.

L'essor de la criminalité certes mal attesté par les chiffres est perçu comme augmentant rapidement, et le sentiment général est celui d'une insécurité croissante. Il est de fait que les cambriolages (visant en priorité les matériels électroniques) se multiplient et que le vol à la tire dans les gares et autres lieux publics est plus que jamais un souci permanent. Les gangs de lycéens en rupture de ban se livrent à des batailles rangées spectaculaires, tandis que les commerçants sont soumis dans certains quartiers à la "protection" de racketteurs patentés. Mais les agressions et violences physiques restent probablement limitées (elles se produisent souvent à l'occasion d'effractions commises dans des maisons qui s'avèrent occupées). Néanmoins elles ont suffisamment perturbé l'opinion publique pour que celle-ci soit quasi unanime à approuver les "crimes mystérieux" commis à l'encontre des soi-disant "récidivistes" par des meurtriers anonymes et impunis. L'individualisme naissant, les progrès (modestes à l'échelle occidentale) de la toxicomanie, le stress urbain, les accidents de la circulation dûs à l'intensification du trafic, sont quelques uns des nouveaux objets et facteurs d'inquiétude.

Mais Jakarta reste probablement plus sûre que Paris..

François RAILLON

Chargé de recherche au CNRS Groupe Archipel (études insulindiennes)

RECIFE : La misère qui tue

A la pointe du polygone de sécheresse du Nordeste, Recife (2,5 millions d'habitants) n'est que la quatrième région métropolitaine du Brésil, mais elle est celle qui concentre le plus de misère. L'industrialisation n'a pas accompagné, ici, l'exode rural massif de ces trente dernières années (taux d'urbanisation du Brésil : plus de 70 %) et le mal-développement, l'écart entre riches et pauvres, le sous-emploi et le mal-habiter y sont plus accusés que dans les métropoles du sud. Près de la moitié des habitants de Recife vivent dans des favelas et 45 % des actifs (en 1983) n'ont pas d'emploi régulier. De cette situation découle une délinquance exacerbée qui, après que les riches se soient fortement protégés, s'attaque aux classes moyennes et désormais aussi à ceux qui n'ont presque rien. Les réseaux d'auto-contrôle de la société civile ne fonctionnent plus.

Les statistiques pénales (1) sont peu détaillées, souvent éloignées de la réalité vécue, mais permettent de comparer Recife aux mégalo-poles du sud. Les arrestations pour homicides ou violences y sont beaucoup plus nombreuses qu'à Rio ou Sao-Paolo, au contraire de celles qui sont motivées par le trafic et l'usage de la drogue, qui semblent causer peu de troubles publics à Recife. Le viol et le proxénétisme, pourtant souvent dénoncés par les médias et les mouvements de femmes locaux, apparaissent statistiquement insignifiants ou nuls. Notons que les femmes ne représentent qu'un centième de la population pénale, contre 10 % à Rio. S'il est probable que le chiffre des homicides (419 pour la région en 1981) corresponde à peu près à la réalité, il n'en est pas de même des données concernant vols et cambriolages (286), tout à fait dérisoires en regard de ce que vivent les habitants de la ville. L'explication de ce fossé entre les statistiques et l'expérience vécue peut être cherchée dans les comportements sociaux tant des délinquants que de leurs cibles éventuelles, qui ne portent que rarement plainte après un vol.

Pour les gens de Récife il y a, en gros, deux types d'irréguliers : o marginal et o criminoso. Le premier, toujours issu des classes défavorisées, s'attaque aux biens ; il vole ou cambriole, parfois pour faire vivre sa famille. Le second s'attaque aux personnes ; il est porteur de mort et fait peur. Jusque dans la dernière décennie, ces deux catégories étaient relativement distinctes dans la mesure où le premier usait de la surprise ou de la ruse pour s'approprier ce qu'il convoitait et prenait la fuite si sa tactique était mise en échec. Le marginal, produit des conditions sociales, était en quelque sorte toléré par ses victimes potentielles dans une sorte de duel "à malin, malin et demi" où n'était en jeu que de l'avoir. Le meurtre, lui, semble avoir été considéré par la majorité comme relevant de motivations plus individuelles (jalousie, vengeance, etc.). Il ressortirait donc à un autre niveau du vécu qui, dans l'imaginaire, plaçait le criminoso dans un monde à part. Mais, depuis quelques années, les deux catégories ont commencé à s'imbriquer l'une dans l'autre car les délinquants deviennent de plus en plus violents et tuent parfois, par dépit. Quelques cas de ce genre ont engendré en retour la peur, qui donne naissance à l'insécurité et à l'auto-défense individuelle, c'est-à-dire à l'engrenage sans fin de la violence de l'un répondant à la violence de l'autre, seul à seul.

Aux dernières nouvelles et dans le grand élan populaire qui soulève le Brésil depuis l'annonce des dernières mesures économiques, le Ministère de la Justice a mis en oeuvre un projet "Groupe de quartier contre la violence" qui se veut une réappropriation des médiations culturelles susceptibles de donner à un peuple des réflexes de solidarité et d'assistance mutuelle, seule véritable défense du plus grand nombre contre la violence de quelques-uns.

D'après une communication originale de
Marion AUBREE
Centre de recherches sur
le Brésil contemporain (EHESS)

(1) Anuario Estatístico do Brasil, 1983

ABIDJAN : L'apprentissage de la violence

La quinzaine infernale. Les bandits continuent. Les bandits ne désarment pas. Banditisme, c'est assez... ! Au début de l'année 1981, les gros titres de la presse ivoirienne firent une large place à la criminalité urbaine. Au milieu d'autres grandes affaires qui secouaient au même moment l'opinion ivoirienne, cette litanie voulait-elle détourner l'attention des graves déboires de l'économie du pays ; ou bien en était-elle le contre-coup ? Pour la première fois de sa récente histoire, la Côte- d'Ivoire plongeait dans la récession économique. A la fin de la même année, pour la première fois aussi, semble-t-il, le président Houphouet ouvrit une session du Conseil National en traitant d'abord du problème de l'insécurité.

Des "premières fois", il y en eut d'autres et il y en aura encore dans cette ville jeune : premier hold-up à l'aube des années 70, première opération "coup de poing" au début des années 80, première prise d'otage en mars 1986... Il est incontestable qu'il y a évolution, mais quelle signification prend-elle ? Le premier hold-up, celui des "50 millions", fut presque une fête. On en tira des feuilletons. Ce haut fait divers semblait hisser Abidjan au rang des grandes villes internationales, comme Rio, comme Caracas... Après 1980, on déchanterait plutôt. On paniquerait même. Les mauvais coups se multiplient (quintuplent en cinq ans), ils sont de plus en plus violents, meurtriers, professionnels, et ils ne paraissent épargner aucun des beaux quartiers, jusque là si paisibles.

La manière et les cibles auraient donc changé. Au point que la population blanche ait pu se sentir spécifiquement menacée. Au point aussi que l'on ait pu croire à une action lybienne de déstabilisation. Quoi qu'il en soit, cependant, cette criminalité de haut vol ne doit pas nous masquer les échelons plus quotidiens, plus structurels, plus culturels de l'insécurité urbaine.

Et d'abord l'expectative de tous les instants que représente, depuis toujours, le vol. Pour les petits, bien plus que pour les grands. Pourquoi les logements populaires ont-ils de si petites

fenêtres ? Les chiffres parlent : tandis qu'en 1983 on n'a pu compter "que" 685 accusés d'homicides ou de violences, on évaluait déjà en 1974 à quelque 100 000 cas annuels le nombre des petits larcins, dont seulement 20 000, il est vrai, furent traités par les commissariats de police. Entre ces deux dates, la ville était passée de 1 à 2 millions d'habitants.

Ensuite, la persistance des voies feutrées des homicides occultes, mêlant magie et poison selon des codes dont seuls les ethnies et les cultes négro-africains peuvent rendre compte, et qui n'entrent évidemment dans aucune statistique policière ou judiciaire, comme si la société civile réglait ainsi par elle-même ses différends "domestiques".

Enfin, la montée d'un mal beaucoup plus urbain et bien plus douloureusement ressenti par la "conscience nationale" que tout ce qui précède, parce qu'il contredit les valeurs séculaires de l'Afrique : l'enfance abandonnée ou rejetée, ou vagabonde et l'un de ses corollaires, une délinquance juvénile de survie. Même s'il existe des délinquants nantis et des gosses de rue industriels, l'assimilation réductrice est faite et contribue fortement au sentiment d'insécurité et de désordre social. Pourtant, si l'alerte est sérieuse, il semble que l'on soit encore loin de l'intolérable.

Bien entendu, dans une ville qui contient plus de 40 % d'étrangers, la tentation est grande de rejeter sur eux l'essentiel de la criminalité et de la délinquance urbaines. L'entrée dans la crise économique avait accru cette tentation -dans les médias et dans la rue- jusqu'à la déplorable affaire d'Agban (1981) : cinquante étrangers morts à la suite d'une rafle (alors que la Côte d'Ivoire s'est toujours refusée à la peine capitale). Depuis ce drame, le discours médiatique s'efforce de mettre une sourdine à ce registre et insiste davantage sur les responsabilités des Ivoiriens. D'ailleurs, la crise ne vient-elle pas de prendre fin ?

Ph. HAERINGER

Sources événementielles et chiffrées de cet article : le quotidien Eraternité-Matin et l'hebdomadaire Ivoire-Dimanche (Abidjan).

GROUPE DE RECHERCHE

Villes et citadins des Tiers-Mondes

(CNRS, ORSTOM, Université Lyon II)

Programme "Citadinités"

Dossier n° 3

FORMES PARALLELES DE REGULATIONS URBAINES

Document provisoire

Mai 1987

Mise en forme du dossier :

- A. BATTEGAY**
- A. BELBAHRI**
- C. FERJANI**
- B. GANNE**
- E. LONGUENESSE**

GLYSI - Département "D" ORSTOM - IRMAC

correspondance : GLYSI - Université Lyon II - Avenue P. Mendès France - 69500 BRON

Tél. : 78 00 69 83